



ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER



www.assemblee-afe.fr

Francis NIZET
Conseiller à l'Assemblée des Français de l'Étranger
Membre élu pour l'Asie du Nord

Pékin, le 6 mai 2008

Objet : « Touchez pas à mon quatorze juillet »

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président de l'Assemblée des Français de l'Étranger,

C'est sur un ton quelque peu badin que je rebondis sur les courriers que viennent de vous adresser mes collègues Robert Denis Del Picchia, Sénateur des Français établis hors de France, et Joël Doglioni, Conseiller élu à l'Assemblée des Français de l'Étranger pour la zone Andine. Tous deux réagissaient à l'annonce que nous ont confiée les Chefs de poste de nos circonscriptions respectives d'une forte réduction des moyens mis à leur disposition par le Département pour organiser à l'étranger la traditionnelle réception du 14 juillet.

Qu'il faille réaliser des économies, y compris dans le cadre de notre action extérieure, dans le contexte budgétaire délicat qu'est celui de la France aujourd'hui, nul n'en conteste la nécessité. Mais le choix de toucher, pour de relatives menues économies, à cette célébration républicaine me paraît particulièrement mal venu.

- En effet, la fête du 14 juillet, fête populaire par essence, est à l'étranger la seule véritable occasion de l'année pour l'ensemble de la communauté française de se retrouver et de croiser le personnel diplomatique et consulaire. La consigne donnée aux postes de trier sur le volet les invités et de ne garder pour les ripailles que les personnalités les plus « représentatives » risque en effet d'être extrêmement mal vécue par tous ceux, sans culottes ou pas, qui resteront aux grilles du château. Il ne leur restera peut-être plus alors qu'à regagner leur chaumière pour regarder, par la petite lucarne de TV5 si jamais ils reçoivent cette chaîne, le défilé militaire sur les Champs. Piètre façon pour eux de célébrer leur Fête Nationale.

- De plus, cette mesure va à contre-courant de l'attention particulière portée par le Président de la République au sort des Français de l'étranger qu'il ne manque pas, au cours de ses voyages, de rencontrer lors de réceptions ouvertes à tous et pour lesquels il a tenu à appliquer ou à initier de façon scrupuleuse ses deux promesses de campagne à savoir la prise en charge des frais de scolarité et leur représentation politique à l'Assemblée Nationale. Comment ces Français comprendraient-ils alors qu'on veuille les priver de leur unique rendez-vous annuel de convivialité et de communion républicaine ? Un bien sale coup donné en fait aux « Equipes France » à l'étranger.

- Mais encore, à l'heure où la politique d'influence est le bon mot de notre diplomatie, il serait un peu décalé de démontrer à nos partenaires et amis de tout pays, dont les élites très francophiles sont toujours les hôtes de cette réception, que le pays de la triade Liberté, Egalité, Fraternité n'a plus les moyens de fêter cette journée de la Liberté en toute Egalité et Fraternité ! Notre pays peine déjà, faute de moyens et en de nombreux endroits, à maintenir ou à construire ses ambassades et ses écoles et nous n'aurions donc même plus aux yeux de nos partenaires le loisir de fêter la République une fois l'an ! France Eternelle, qu'es-tu donc devenue ?

J'ai donc l'honneur, Monsieur le Ministre, de solliciter votre bienveillance pour que soit revue cette décision qui pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore, me semble mal tombée. Les Français de l'Etranger ont en tout domaine moins de droits que leurs compatriotes de l'Hexagone ; ils se reconnaissent pourtant tous le devoir d'être les meilleurs ambassadeurs de leur pays à l'étranger. Ils ont droit à leur 14 juillet, on ne doit pas leur retirer. Parce qu'ils sont attachés à leur devoir de réserve à l'étranger et parce qu'ils n'ont pas la possibilité de battre le pavé Place de la Bastille, ils ne viendront pas au Quai d'Orsay vous réclamer « le boulanger, la boulangère et le petit mitron ». Ils veulent simplement, ce jour là, qu'on leur laisse le pain, le fromage et le bon vin pour célébrer, comme à l'habitude, leur République. Qu'ils soient ainsi entendus !

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de ma très haute considération.

Francis NIZET

Bernard KOUCHNER
Ministre des Affaires Etrangères et Européennes
37 Quai d'Orsay
75007 Paris

Copie : Dominique PAILLE,
Conseiller du Président de la République
En charge des Français établis hors de France